



## Livret de famille incompletement rempli

Par **landouzy\_old**, le **04/09/2007** à **14:48**

bebe est ne le 18 mai 2007 le papa est turque il a reconnu le bebe reconnaissance anticipee notre fils porte donc le nom de son pere il est a ce jour en turquie sur le livret de famille la partie pere n est pas remplie car on m a dit a la mairie qu il n envoyer pas en turquie alors comment dois je faire pour regularise et faire valider la naissance de bebe en turquie merci

Par **maitreiledefrance\_old**, le **04/09/2007** à **16:49**

Bonjour

vous souhaitez que le nom du pere apparaisse sur le livret de famille en france ou soit reconnu en turquie?

à son retour, il pourra faire reconnaitre sa paternité dans l'année

pour la turquie, si les papiers en france sont valides, les autorités les reconnaissent facilement contactez l'ambassade ou le consulat dans ce cas

cordialement